



Épidémie de COVID-19

CHECK LISTE DES POINTS À TRAITER POUR LA REPRISE D'ACTIVITÉ

Votre activité continue ou reprend. C'est l'occasion de faire le point selon votre activité, sur ce qui peut être mis en place.

1

Le télétravail : votre activité est en télétravail

	Fait	En Cours	A Faire
<p>Le cadre</p> <ul style="list-style-type: none">• formaliser le télétravail (accord, charte, bonnes pratiques)• faire déclaration auprès de l'assurance de l'entreprise• demander assurance à chaque salarié concerné• rappeler les règles de sécurité• rappeler les bonnes pratiques du travail sur écran• rappeler le droit à la déconnection• former à l'utilisation des outils numériques• organiser un soutien technique			
<p>L'organisation</p> <ul style="list-style-type: none">• identifier les tâches télétravaillables avec chaque personne• adapter la charge de travail• identifier les priorités• mettre en place des fichiers partagés• fixer des temps d'échange (tél, visio, tchat)			



Épidémie de COVID-19

LE MANAGEMENT DE L'APRÈS CONFINEMENT

	Fait	En Cours	A Faire
La communication <ul style="list-style-type: none">• communiquer sur l'évolution de l'entreprise• donner du sens au travail actuel• expliquer les décisions prises• informer sur les mesures mises en place (chômage partiel)• informer sur la reprise de l'activité et l'organisation mise en place• rassurer sur la garantie de la sécurité de chacun sur les sites			

2

Le télétravail : vous vous demandez comment manager tout en étant en télétravail. Voici quelques points de vigilance à avoir

	Fait	En Cours	A Faire
Le management <ul style="list-style-type: none">• expliquer les règles de fonctionnement• garder un contact régulier avec les personnes<ul style="list-style-type: none">> Individuellement> Collectivement• encourager, valoriser• repérer les signes de difficultés• mettre en place une écoute bienveillante• être attentif au respect des horaires de travail, pause, déconnexion• faire un point régulier sur l'activité et réajuster			



Épidémie de COVID-19

LE MANAGEMENT DE L'APRÈS CONFINEMENT

3

Le retour en entreprise : vous allez reprendre votre activité. Il est nécessaire de préparer ce retour et de continuer à être vigilant après la reprise.

	Fait	En Cours	A Faire
<p>Mesurer l'impact émotionnel avant la reprise</p> <ul style="list-style-type: none">• questionner le vécu du confinement• questionner le souhait de reprendre l'activité• questionner la crainte de l'exposition face au virus• vérifier la compatibilité santé / reprise• interroger sur la charge de travail ressentie pendant confinement• rassurer/informer sur les moyens de protection mis en place• orienter vers les relais de soin si nécessaire			
<p>Recréer du collectif à la reprise</p> <ul style="list-style-type: none">• organiser une rencontre collective• identifier si tension existe entre collègues née durant le confinement• organiser une reprise par étapes• proposer le volontariat sur les nouvelles modalités de travail• proposer tutorat, formation, accompagnement si nouvelles tâches• organiser des temps d'échanges par métiers			



Épidémie de COVID-19

LE MANAGEMENT DE L'APRÈS CONFINEMENT

	Fait	En Cours	A Faire
<p>Organiser un Plan de reprise</p> <ul style="list-style-type: none">• mettre en place une cellule de prévention et d'observation• désigner un référent et un remplaçant• estimer le taux d'absentéisme• identifier les postes/fonctions indispensables à l'entreprise• identifier les activités pouvant être faites à distance• définir les modalités de l'accueil<ul style="list-style-type: none">>> Accès à l'entreprise>> Accès aux clients>> Accès aux entreprises extérieures• définir des mesures organisationnelles• organiser des moyens de protection collective• organiser des moyens de protection individuelle informer/former/communiquer• définir les consignes en cas de suspicion de Covid 19			



Épidémie de COVID-19

LE MANAGEMENT DE L'APRÈS CONFINEMENT

	Fait	En Cours	A Faire
<p>Mise à jour du document unique</p> <ul style="list-style-type: none">• identifier les postes / activités concernées par risque Covid• déterminer les moyens de protection• déterminer les mesures de prévention<ul style="list-style-type: none">>> Télétravail>> Limitation de regroupement de salariés>> Organisation des livraisons>> Nettoyage des locaux>> Marquage au sol>> Ecran de protection sur poste de travail>> Mise à disposition du savon liquide ou GHA>> Mise à disposition de masque de protection>> Mise à disposition de visière de protection>> Mise à disposition de gants jetables• afficher les gestes barrières• former sur les moyens de protection• former à l'utilisation des EPI• donner information relative à la nouvelle organisation• donner les consignes liées aux modifications d'aménagement des locaux			